



L'INFO DES ELUS SNAP AU CHSCT RHÔNE-ALPES

Contenu

- Document unique et programme annuel de prévention des risques : aspects techniques et immobiliers

Par souci de clarté, ce thème fera l'objet de plusieurs communications distinctes

Document unique et programme annuel de prévention des risques : aspects techniques et immobiliers

Dans l'ensemble, les aspects techniques et immobiliers sont conformes aux différentes réglementations et permettent de maîtriser globalement les risques. Néanmoins il subsiste 4 risques pour lesquels des actions de prévention doivent encore être engagées.

Violences et agressions à caractère professionnel

Les agressions sont en légère baisse mais nous observons qu'elles sont de plus en plus violentes et souvent accompagnées de menaces de mort personnelles ou collectives.

Le SNAP demande :

- L'installation de dispositifs de vidéo-protection sur l'ensemble des sites. Ces équipements permettent de dissuader d'éventuels individus de commettre des actes de délinquance, de signaler des comportements suspects et d'améliorer les taux d'élucidation suite à des dépôts de plainte.
- Une information régulière sur le système « Alerte PC » et son utilisation et la réalisation d'exercices semestriels visant à assurer la bonne appropriation des procédures de sécurité du site permettant de venir en aide à l'agent agressé. Parallèlement, il serait souhaitable que le format de l'icône « alerte PC » situé en bas à droite de l'écran soit augmenté.
- Un rappel concernant la procédure « Dépôt de plainte » et l'arrêt des tentatives de dissuasion de la part de certains managers.

SNAP RHÔNE-ALPES

VOS ELUS SNAP :

Christian BEC

christian.bec@pole-emploi.fr

Pascal DAMBROSIO

pascal.dambrosio@pole-emploi.fr

Stéphanie VILLEMIN

stephanie.villemin@pole-emploi.fr

Isabelle CHEVAL

isabelle.cheval@pole-emploi.fr

VOTRE REPRESENTANT SYNDICAL SNAP :

Jean-Louis MURAT

jean-louis.murat@pole-emploi.fr

Pour nous écrire :

Syndicat.snap-ralpes@pole-emploi.fr

Retrouvez-nous sur le Web :

www.snap-pole-emploi.fr

- Une information sur l'importance de signaler tous incidents à l'accueil de manière à pouvoir
- évaluer le volume et la gravité des agressions verbales et physiques et mettre en œuvre les actions préventives et correctives. L'analyse de ces fiches favorise l'identification des causes pouvant déclencher des situations conflictuelles et contribue à la recherche de solutions permettant de maîtriser les dysfonctionnements constatés.
- La fermeture systématique du site en cas d'agression physique ou situation grave, permettant la mise en place de diverses actions d'accompagnement tant individuelles que collectives mais également de marquer la gravité des faits auprès du public.
- La présence ponctuelle ou pérenne de médiateurs pour faciliter la discussion et résoudre les conflits sur les sites particulièrement sensibles.
- Un rapprochement de proximité, systématique et régulier avec les instances officielles locales actrices de la sécurité
- L'adaptation des formations existantes par un module plus spécifique sur les conduites à tenir en cas d'agression physique. Cette formation pourrait être réalisée sur le site par des experts de la sécurité afin d'être au plus proche de la réalité et d'adapter les mesures de prévention à la configuration du site.
- La reformulation plus offensive de l'affichage des droits et devoirs des usagers de manière à expliquer les peines encourues en cas d'agressions.
- La mise en place d'une « cellule d'experts » sur le risque « agression », composée d'élus du CHSCT, de membres des directions régionales, de managers ainsi que des services de santé au travail et des experts de la sécurité (groupes d'intervention de la Police Nationale, de la Gendarmerie etc.). Cette cellule aurait pour objectif d'identifier, de vérifier leur efficacité sur les sites et d'organiser des échanges sur les pratiques.
- Une attention et un accompagnement particulier et ciblé auprès de l'encadrement, qui peut naturellement se retrouver en difficulté dans la prise en compte et la gestion de ces situations inhabituelles.